

Arrêtons-nous aujourd'hui tout particulièrement sur ce point de nos statuts pour en faire voir les raisons, les avantages, l'importance que nous devons y attacher, et la facilité de satisfaire à cette obligation contractée en même temps que celle de l'heure hebdomadaire d'adoration.

Le *libellum* est d'abord notre grand lien d'union fraternelle avec tous nos chers associés, le seul vrai moyen de nous compter, de connaître notre force et nos progrès en même temps que le plus sûr garant de la vitalité et de la durée de l'Œuvre.

Il nous permet de nous intéresser en particulier à chacun de nos confrères, de les suivre et d'entretenir avec eux des relations régulières, avantageuses et nécessaires dans une Œuvre comme la nôtre.

Sans cette petite feuille qui nous revient chaque mois, nous ne saurions pas vraiment où nous en sommes: nos registres contiendraient, à la vérité, des milliers de noms, mais nous n'aurions pas la consolation de savoir si nous donnons vraiment à Notre Seigneur au Très Saint Sacrement ce que nous avons tant à cœur de lui offrir: *les adorations fidèles et régulières de ses bien-aimés prêtres.*

Certes, nous n'ignorons pas qu'un grand nombre de confrères n'ont pas besoin de ce moyen extérieur pour être fidèles à leurs heures d'adoration, mais nous savons aussi,—c'est un fait d'expérience appuyé sur des *milliers* de témoignages écrits,—qu'un plus grand nombre encore trouvent dans le renvoi du *libellum* un secours pratique et nécessaire qui leur rappelle toujours leur saint engagement et leur en facilite l'accomplissement. L'infidélité au renvoi du *libellum* n'entraîne *que trop souvent* l'infidélité à l'heure d'adoration.

En outre, plus le nombre de nos associés se multiplie, plus le renvoi du *libellum* devient nécessaire: sans l'observation de ce point de nos règles, nous tomberions infailliblement dans le désordre et la désorganisation. Notre Œuvre, qui en si peu d'années, a donné tant de fruits, ne serait comme nous le disions plus haut, vraiment pas *sérieuse*, stable, digne du Roi qu'elle sert et des vénérés prêtres qui l'ont embrassée, si on faisait peu de cas d'un article de son règlement dont